



Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 29

En exercice : 29

Qui ont pris part à la délibération : 24

Date de la convocation : 01/12/2023

Date d'affichage : 01/12/2023

*DELIBERATION N° 085/2023
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SALEILLES*

SEANCE DU 07 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois et le sept décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur François RALLO, Maire de la Commune.

Présents : François RALLO – Cosme DILME – Carole CARTON – Jean PEZIN – Sonia MAC VEIGH – Marie-Anne HAUSPIEZ – Robert TARDA – Céline FREIXINOS – Jacqueline KEILING – Stéphane LE COQ – Christine BACHES – Patricia PICHARD – Pascal GIRAUDET – Olivier RABAT – Christian DISLAIR – Yannick CALLAREC – Eric BOUILLIN

Pouvoirs :

- Modeste BOSQUE donne pouvoir à Robert TARDA
- Michèle GRANIER donne pouvoir à Carole CARTON
- Armand CHAUVET donne pouvoir à Stéphane LE COQ
- Mireille CORONES YAGOUBI donne pouvoir à Sonia MAC VEIGH
- Richard VENDRELL donne pouvoir à François RALLO
- Bénédicte SARASSAT donne pouvoir à Christine BACHES
- Caroline PICCOLO donne pouvoir à Jacqueline KEILING

Absents excusés : Claire SALFATI-TEDGUI – Jordi DELCLOS

Absents : Joseph CASCALES – Sylvain VIOT – Eliane CHAMBAULT

Secrétaire de séance : Marie-Anne HAUSPIEZ

OBJET : Attribution des quatre lots du Marché à Procédure Adaptée (MAPA) pour l'aménagement de jardins familiaux.

M. Robert Tarda, Adjoint au Maire chargé des travaux, informe l'assemblée que la ville a lancé un avis d'appel public à concurrence sur le site AWS « Marchés Publics Info » le 14/09/2023 et le 20/09/2023 dans l'hebdomadaire « La Semaine du Roussillon-N°1413 » pour l'aménagement de jardins familiaux.

Il précise que les deux critères de jugement des offres prévus dans le règlement de la consultation étaient le prix (60 % de la note) et la valeur technique de l'offre (40 % de la note).

M. Robert Tarda indique que la date limite de réception des offres était fixée au 13/10/2023 et lors de l'ouverture des plis, l'ensemble des propositions retenues ont été remises au maître d'œuvre (MOE), le Bureau d'Etudes « BE 2T Ingénierie » sis 440 rue James Watt-66100-Perpignan, pour contrôle et première analyse des offres suivant les deux critères d'attribution susdits.

A la suite de cette première analyse, la ville a renégocié le 02/11/2023 avec tous les candidats, pour tous les lots de ce marché.

Le MOE a ensuite rendu le rapport d'analyse des offres définitives le 14/11/2023 et la ville a notifié le 15/11/2023, le rejet des offres aux soumissionnaires non retenus.

Le MOE précité a proposé au pouvoir adjudicateur le classement final suivant :

→ Lot n° 1 : « Terrassement-Voirie-Chaussée » - 6 entreprises ont candidaté et ont été retenues pour la négociation, à savoir, « SARL ADTP » sise 3, rue Marcelin Berthelot-66280-Saleilles, « SAS EIFFAGE GRAND SUD » située Chemin de Villeneuve de la Raho-66280-Saleilles, « SAS FARINES TP » sise 9 route de Thuir-66300-Llupia, « SAS BRAULT 66 » située 488 rue Louis Delage-66000-Perpignan, « SAS PULL Francis » sise Mas le Palol-BP 1-66200-Elne, « SAS TP 66 » située 79 route de Perpignan-66380-Pia.

Entreprise la mieux-disante : « SARL ADTP » avec une note de 19,79 pts/20 et un prix de 60 798,50 € HT.

→ Lot n° 2 : « Réseau eau brute » - 5 sociétés ont candidaté et ont été retenues pour la négociation, à savoir, « SARL ADTP » sise 3, rue Marcelin Berthelot-66280-Saleilles, « SAS FARINES TP » sise 9 route de Thuir-66300-Llupia, « SAS BRAULT 66 » située 488 rue Louis Delage-66000-Perpignan, « SAS PULL Francis » sise Mas le Palol-BP 1-66200-Elne, « SAS TP 66 » située 79 route de Perpignan-66380-Pia.

- Entreprise la mieux-disante : « SAS FARINES TP » avec une note de 20 pts/20 et un prix de 22 670 € HT.

→ Lot n° 3 : « Dalles béton-Cabanons » - 5 sociétés ont candidaté et ont été retenues pour la négociation, à savoir, « SARL ADTP » sise 3, rue Marcelin Berthelot-66280-Saleilles, « SAS FARINES TP » sise 9 route de Thuir-66300-Llupia, « SAS TP 66 » située 79 route de Perpignan-66380-Pia, « SAS CLOTURES DU MIDI » située 13 rue de la Retirade-66670-Bages, « SGE BOIS MEDITERRANEE » sise ZA Carrer d'en Cavailles-66160-Le Boulou.

- Entreprise la mieux-disante : « SAS FARINES TP » avec une note de 20 pts/20 et un prix de 55 300 € HT.

→ Lot n° 4 : « Clôture » - 5 entreprises ont candidaté et ont été retenues pour la négociation, à savoir, « SARL MEDITERRANEE CLOTURES » sise 586 rue Talbot Lago-66000-Perpignan, « SARL ARU CVMT » située RD 618-Bose de Vilaclara-66740-Laroque des Albères, « SAS CLOTURES DU MIDI » située 13 rue de la Retirade-66670-Bages, « SAS FARINES TP » sise 9 route de Thuir-66300-Llupia, « SAS ESPACE CLOTURE MEDITERRANEE » sise 3 rue Léon Foucault-66000-Perpignan.

- Entreprise la mieux-disante : « SAS ESPACE CLOTURE MEDITERRANEE » avec une note de 20 pts/20 et un prix de 42 425 € HT.

La commission « Travaux » s'est réunie le 28/11/2023 et a donné un avis favorable à l'unanimité à l'attribution de ces quatre lots proposés par le MOE pour les montants susmentionnés.

Par suite, M. Robert Tarda propose au conseil municipal, d'une part, de retenir les entreprises les mieux-disantes telles que citées supra pour les montants susdits, d'autre part, d'autoriser M. le Maire à signer les actes d'engagement avec l'ensemble des entreprises retenues pour les montants précités, ainsi qu'à signer toute pièce utile pour les quatre lots de ce marché.

Le conseil municipal, ouï l'exposé de M. Robert Tarda et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **Décide** d'attribuer les lots suivants :

→ **Lot n° 1** : « **Terrassement-Voirie-Chaussée** »

- Entreprise la mieux-disante : « SARL ADTP » avec une note de 19,79 pts/20 et un prix de 60 798,50 € HT.

→ **Lot n° 2** : « **Réseau eau brute** »

- Entreprise la mieux-disante : « SAS FARINES TP » avec une note de 20 pts/20 et un prix de 22 670 € HT.

→ **Lot n° 3** : « **Dalles béton-Cabanons** »

- Entreprise la mieux-disante : « SAS FARINES TP » avec une note de 20 pts/20 et un prix de 55 300 € HT.

→ **Lot n° 4** : « **Clôture** »

- Entreprise la mieux-disante : « SAS ESPACE CLOTURE MEDITERRANEE » avec une note de 20 pts/20 et un prix de 42 425 € HT.

- **Autorise** M. le Maire à signer les actes d'engagement avec l'ensemble des entreprises retenues pour les montants susdits, ainsi que toute pièce utile pour les quatre lots de ce marché ;

- **Précise** que les crédits sont prévus au budget principal 2023, 2024 et 2025 de la commune.

Ainsi fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



François RALLO

Publication le : **11 DEC. 2023**